

1. Discours ouverture FRATEL

22 novembre 2018 - Paris

Madame La Ministre,

Monsieur le Président de FRATEL,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, Membres des conseils de régulation et Directeurs et directrices d'autorités de régulation,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur de m'adresser à vous aujourd'hui et de vous souhaiter la bienvenue à la 16ème réunion annuelle du Réseau Francophone de la Régulation des Télécommunications (FRATEL).

Je tenais également à excuser M. Sébastien SORIANO qui nous rejoindra en fin de matinée et pour la suite des travaux.

Le réseau FRATEL a été créé en juin 2002 à Paris, à l'occasion d'un symposium des régulateurs francophones et a tenu sa première réunion annuelle en 2003, à Bamako il y a donc 15 ans.

Tout au long de ces années, les travaux que nous avons menés, les bonnes pratiques, les expériences que nous avons échangées nous ont permis d'enrichir nos réflexions sur les grands enjeux de régulation et concrètement nos actions.

Cette année, le réseau a souhaité se pencher sur l'innovation et son impact sur le secteur et la régulation. Ce thème s'est traduit par le séminaire à vocation plus technique à Antananarivo sur « innovations et connectivité » et se poursuit par cette réunion annuelle dédiée au rôle du régulateur pour faciliter l'innovation et promouvoir l'investissement efficace dans les communications électroniques.

Ces dernières années, de nouveaux acteurs et types de réseaux ont émergé. Les cas d'usage et les besoins sont de plus en plus nombreux et variés et accompagnent l'amélioration de la connectivité. Il est donc pertinent de réfléchir ensemble et d'échanger tout au long de ces deux jours sur les mesures qui peuvent être prises pour favoriser l'innovation, faire émerger de nouvelles technologies et réseaux et ainsi améliorer la connectivité, en particulier dans les zones peu denses, moins faciles d'accès et à l'équilibre économique plus complexe pour les opérateurs privés.

Nous nous pencherons ainsi sur les actions que peuvent prendre les régulateurs pour accompagner le marché de l'internet des objets ou inciter les opérateurs à investir dans les infrastructures de nouvelle génération, notamment la 5G, les réseaux dédiés à l'internet des objets et la fibre optique.

Par ailleurs, ces innovations et, plus largement, d'autres bouleversements numériques, techniques et structurels impactent le secteur et amènent les régulateurs à s'interroger sur les nouvelles questions réglementaires qu'ils suscitent, ou les nouvelles pratiques de régulation possibles notamment sur la gestion des fréquences et autres ressources rares. Ces sujets seront, au cœur de nos débats.

Mesdames et Messieurs,

Je suis certain qu'au sortir de ces deux journées de réflexion avec des panélistes de qualité, nous aurons une meilleure visibilité sur les enjeux liés à l'innovation et son impact sur le secteur des télécoms. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de constater de visu une partie de ces innovations, demain après-midi, lors la visite du campus de Nokia à Saclay.

Je tiens à remercier tous les membres de FRATEL et participants qui ont tenu à marquer de leur présence cette réunion et souhaite à tous un bon séjour à Paris. C'est donc un honneur pour l'Arcep de vous accueillir aujourd'hui et je déclare ouverte la 16^{ème} réunion annuelle de FRATEL.